

Commune de Suze

Conseil municipal du 6 octobre 2021

- Présents : Mmes Marielle Gauthier, Dominique Chapelle, Noëlle Lantheaume, Sophie Fourquin, Bérangère Driay ;
M. Thierry Vallet, Simon Thomé, Ad Koolen, Eric Rolland, Fabien Lombard
Sylvie Bonnassieux, arrivée à 20h30
- Secrétaire : Mme Sophie Fourquin

Ordre du jour

- 1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 8 septembre 2021
- 2 – Compte-rendu des décisions du Maire
- 3 – Tarif de l'eau : redevance sur la ressource en eau
- 4 – Assurance multirisques de la commune
- 5 – Recensement de la population : recrutement de l'agent recenseur
- 6 – Installation de bancs publics : signature des conventions de mise à disposition
- 7 – Ecole : contribution au RASED pour l'acquisition de matériel
- 8 – Chemin du Maillet : tracé
- 9 – Boucle de Peylong : tracé
- 10 – Plan local habitat
- 11 – Formalisation des conventions pour les ouvrages d'eau
- 12 – Questions diverses

1 - Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal

Le compte-rendu du conseil municipal du 8 septembre 2021 est approuvé, à l'unanimité.

2 – Compte-rendu des décisions du Maire

- Changement de l'opérateur de téléphonie fixe. Afin d'améliorer les échanges téléphoniques et la connexion internet, un abonnement a été souscrit auprès de Nordnet pour bénéficier d'une liaison par satellite. Le financement du matériel ainsi que l'installation sont financés par la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département. Le matériel est reçu, son installation est à venir.

3 - Tarif de l'eau : redevance sur la ressource en eau

La commune reverse à l'Agence de l'eau une redevance sur le prélèvement de la ressource en eau correspondant aux mètres cubes distribués sur l'ensemble du réseau. Cette redevance s'élève à 0,04660 € par mètre cube prélevé. Chaque année, l'agence de l'eau facture une redevance.

Le montant pour 2020 est de 638 € en 2020 et 1 229 € pour 2021. Jusqu'à présent la commune prenait en charge ce coût sans le refacturer. Cette pratique n'est plus réglementaire. Le Maire propose de répercuter cette redevance sur la facturation à compter de 2022. Ce sera une ligne à part dans la facturation.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

4 - Assurance multirisques de la commune

Proposition du groupe de travail sur les « Assurances de la commune » :

3 compagnies d'assurance ont été consultées : AXA, assureur actuel de la commune, la MAIF et la SMACL. Les tarifs proposés présentent de gros écarts. Le tarif de la SMACL est le plus avantageux et

cette compagnie est spécialisée dans les collectivités locales. Il est proposé de souscrire un contrat auprès de la SMACL à compter de janvier 2022.
Mis au vote et adopté à l'unanimité.

5 - Recensement de la population : recrutement de l'agent recenseur

Deux candidats ont été reçus. La commission de recrutement propose de retenir la candidature de Mme Cécile Vallet. Cette candidate répond aux critères définis par les élus, notamment en ce qui concerne la connaissance de la commune.
M. Thierry Vallet ne prend pas part au vote.
Mis au vote et adopté à l'unanimité.

6 - Installation de bancs publics : signature des conventions de mise à disposition

Il faut passer des conventions avec les propriétaires privés qui ont donné leur accord oral pour l'installation des bancs sur leur parcelle. Le Maire sollicite l'accord du conseil. Sur les 8 bancs en cours d'installation, seuls 3 d'entre eux sont situés sur des terrains privés.
Mis au vote et adopté à l'unanimité.

7 - Ecole : contribution au RASED pour l'acquisition de matériel

Le Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté a adressé une demande de financement pour un montant de 49,20 €. Cette somme correspond à l'achat de matériel pour l'aide aux élèves en difficulté. Deux intervenants, une institutrice et un psychologue, dépendent de l'éducation nationale mais sont mobiles et mis à disposition des écoles. Ils ont besoin de fournitures et divers matériels pour intervenir, ce qui correspond à 1,2 €/enfants scolarisés.
Au vu du montant, la prise en charge pour cette année sera faite par la commune de Suze.
Mis au vote et adopté à l'unanimité.

Un courrier sera envoyé au RASED afin que la prochaine demande soit adressée directement au SIVOS afin que le coût par enfant soit réparti en fonction du nombre d'enfants scolarisés par commune. Une copie sera adressée à la mairie de Beaufort et au SIVOS.

8 - Chemin du Maillet : tracé

Il s'agit de déplacer le chemin qui traversait l'exploitation agricole de la famille Permingeat, quartier le Maillet. La commune de Montclar est la plus concernée car l'exploitation est située sur son territoire. La commune de Suze est concernée par une partie très courte du tracé. Ce chemin est essentiel pour permettre de maintenir la circulation entre Suze et Blacons. Les frais induits seront pris en charge par le collectif du Maillet (géomètre, passerelle, frais de bornage et notaire). L'enquête publique sera prise en charge par les communes car son coût ne peut pas être rétrocédé. Le plan de la passerelle a été soumis pour avis et a bénéficié de conseils techniques. L'ouvrage deviendra propriété pour moitié des communes de Suze et Montclar. Il y aura des peupliers à abattre au bord de la rivière côté route départementale pour que le sentier soit dégagé. L'intervention de l'équipe « chemins » de la CCVD sera sollicitée.

Le conseil a bien noté que des habitants de Suze ont fait connaître leur mécontentement quant à ce nouveau tracé.

Interruption de séance : M. Robert GAUTHIER demande qui pourra emprunter la passerelle.

Elle est prévue pour les randonneurs. Les motos et quads ne pourront pas l'emprunter. Les chevaux pourront traverser à gué en aval.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

9 - Boucle de Peylong : tracé

Actuellement, la randonnée en boucle n'est plus accessible. Le groupement forestier a fermé une partie de l'accès aux randonneurs qui traversaient sa propriété.

La commune a posé des pancartes pour indiquer que le tracé est coupé sur une partie. L'office de tourisme et la CCVD ont été informés.

Des solutions de repli sont envisagées et en cours de réflexion. Il est nécessaire de trouver une solution car cette boucle est référencée sur tous les guides de la Vallée de la Drôme et elle est importante pour Suze. Elle permet de mieux répartir le flux des promeneurs. Un groupe de travail va poursuivre la réflexion pour proposer une alternative.

10 - Formalisation des conventions pour les ouvrages d'eau

Il devient nécessaire de conventionner avec les propriétaires pour que la commune soit en mesure d'accéder aux différents ouvrages du réseau d'eau, surtout en cas d'intervention d'urgence. Le Maire demande l'accord du conseil pour signer les conventions avec les particuliers.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

11 – PLH

La commission intercommunale travaille sur la mise en place du programme d'actions et le chiffrage du budget. Plusieurs actions à l'étude pourront avoir un impact pour Suze : le portage foncier par la CCVD lorsqu'une commune a une opportunité d'acquisition d'un terrain en attendant de monter l'opération, l'accompagnement au montage de projet immobilier, la réserve foncière pour des opérations plus longues (financement sur emprunt par la CCVD), la possibilité d'augmenter l'imposition des logements vacants et résidences secondaires, une plus-value sur les subventions de la plateforme rénovation pour inciter les propriétaires de logements vacants à effectuer les travaux, l'augmentation des aides à la pierre pour les logements sociaux et logements communaux.

12.1 – Question diverse : SIVOS

Ligne téléphonique de l'école : OVH propose de dépêcher un technicien pour vérifier le problème de connexion (coût de 200 €). L'éventualité de mettre une parabole pour un abonnement par satellite a été provisoirement écartée par le bureau du SIVOS. Il est inquiétant que l'école ne soit pas toujours joignable car cela atteint à la sécurité. Les élus de Suze sont préoccupés par ce point.

Lave-vaisselle : il fonctionne mais des traces restent parfois sur la vaisselle. Il est nécessaire de le nettoyer régulièrement avec un produit adéquat, il faut mettre des produits de même marque, et faire un lavage haute température. Un lave-vaisselle de remplacement a été placé dans la cantine, en attente.

Pain : la livraison du pain a été réorganisée pour améliorer la qualité des repas. Deux fournisseurs locaux se partagent le marché : Le lundi, pain de Beaufort et pain de la Sye le jeudi. Les livraisons se font pour deux jours. API a baissé son prix car il ne tient pas son engagement de % de produits locaux ou bio. Ainsi le coût total du repas n'a pas été modifié par l'achat du pain par ailleurs.

12.2 – Question diverse : signalisation routière sur la D70A

Suite à l'interpellation de la commune sur la dangerosité du carrefour de Chantemerle (priorité à droite), les services du Département proposent la mise en priorité de la D70A et demandent l'avis des communes traversées (Mirabel et Blacons, Suze et Beaufort).

L'objectif est de sécuriser cet axe mais il est noté que l'impact visuel va être important au vu du nombre de panneaux proposés. Après un tour de table, en l'état, l'avis des élus est mitigé (6 élus défavorables, 5 élus favorables).

Il est demandé une rencontre avec les services du Département avant d'émettre un avis final.

12.3 – Question diverse : réunion publique avec le SIGMA

L'assainissement individuel de nombreuses habitations a été contrôlé par les techniciens du SIGMA. Cela a parfois soulevé des questions et des malentendus auprès des propriétaires. Pour mieux connaître la compétence déléguée au SIGMA, il est proposé d'organiser une réunion publique avec

le SIGMA. Des Suzois prêts à faire connaître le fonctionnement de leur installation pourraient aussi témoigner de dispositifs d'assainissement autonomes variés et performants.
La réunion sera programmée avant les contrôles prévus en 2022.

12.4 – Question diverse : courrier de Mme Geneviève Girard

Mme Girard s'inquiète de l'état de la fontaine des Jaux. Le Maire fait lecture de son courrier. Les élus ont connaissance du problème et s'en occupent. Une solution provisoire a été tentée en colmatant les fissures pour imperméabiliser la pierre avant d'envisager le changement éventuel de celle-ci qui n'est pas adaptée à ce type d'utilisation (roche gélive).

12.5 – Question diverse : bilan réunion de quartier Les Menuts/Plaines/Dardat

Une vingtaine de participants a été satisfaite de se retrouver pour échanger sur le quotidien de son quartier et mieux connaître ses voisins. Plusieurs points ont été abordés dont notamment : les incivilités au niveau des poubelles car de nombreux sacs et objets sont encore déposés en dehors des containers, la dangerosité de certains croisements nécessitant une amélioration de la signalétique sur les routes communales.

12.6 – Question diverse : bilan visite du captage du Vivier

Le dimanche 3 octobre a été organisée la visite de la zone de captage du Vivier. Quelques Suzois ont fait le déplacement. M. Eric Faure a apporté des explications techniques très intéressantes et est vivement remercié pour sa présence.

12.7 – Question diverse : formation cimetières suivie le 30 septembre

La formation a confirmé que la commune doit mener un travail conséquent pour se mettre en conformité avec la législation. Il faudra peut-être faire appel à un juriste.
Dans un premier temps, la commission cimetière va poursuivre son travail avec l'aide du formateur du 30 septembre.

12.8 – Question diverse : commission culture de la CCVD

La commission culture de la CCVD a rencontré la Comédie de Valence. L'objectif de cette action est de faire participer l'habitant. La comédie va élire résidence à Beaufort et tout habitant pourra raconter un rêve récurrent, la comédienne fera un rendu global au mois de juin sous forme de spectacle le 25 juin. Un travail analogue sera fait également en Ardèche. Cette action est menée dans le cadre d'une opération intitulée OVNI, « Objet valentinois non identifié ».

12.9 - Modification du tri des emballages :

A compter du 3 octobre, tout ce qui est emballage va être recyclé. Cela devra être déposé dans les bacs dit « jaunes ». La communication est assurée par la CCVD. Les communes sont invitées à relayer l'information.

Fin de la séance à 22h40.

Prochain conseil municipal : mercredi 10 novembre 2021, 20h.

Prochaines dates concernant les élus municipaux, connues à ce jour :

- 10 octobre, 16h30 : réunion de quartier Peylong/Les Soutaires/Maison carrée/ Le Juncha/Le Maillet
- 11 octobre, 19h, Suze : SIVOS, conseil syndical
- 12 octobre, 14h, Eurre : PLUi
- 12 octobre, 18 h, commission jeunesse pour préparer la commémoration du 11 novembre
- 15 octobre, 14h, Eurre : comité forêt-bois CCVD

- 18 octobre, 18h, Crest Espace St Jean : diagnostic jeunesse
 - 19 octobre, 14h, CCVD, commission PLH
 - 19 octobre, 18h : CCP Cœur de village (projet Maillefaud)
 - 19 octobre, 20h : réunion d'équipe
 - 22 octobre, 14h30 : CCP Cœur de village (projet Maillefaud) avec l'architecte
 - 26 octobre, 14h, CCVD, commission PLH
 - 26 octobre, 19h, Eurre : conseil communautaire
 - 2 novembre, 14h : commission cimetières
 - 2 novembre, 18h30, Eurre : bureau communautaire
 - 3 novembre, 20h : réunion d'équipe
-
- 15 janvier, 14h : vœux de l'équipe municipale

Le Maire,
Bérangère Driay



